



LOI TRAVAIL : LE RETRAIT, C'EST MAINTENANT !

QUI SONT LES CASSEURS ?

Jeudi 31 mars

**GRÈVE NATIONALE
INTERPROFESSIONNELLE
PUBLIC-PRIVÉ**

MANIFESTATIONS À 10H30

Nantes : Place du Commerce

St Nazaire : Place de l'Amérique latine

Ancenis : Station Esso RD 723

Châteaubriant : Théâtre de verre

*Pour Nantes, la HMI a décidé d'un pré-rassemblement
à 9 h 30 devant la DRFiP quai de Versailles .*

POURQUOI PAS NOUS ?

C'est l'un des principaux arguments des partisans de la contre-réforme du droit du travail en France : les autres Européens l'ont fait, alors nous aussi. L'Italie, l'Espagne, la Grèce, le Royaume-Uni et plusieurs pays d'Europe de l'Est ont facilité les licenciements, la baisse des salaires ou le recours au travail précaire de longue durée. Une bonne partie de ces pays ont mis en œuvre ces politiques, contraints et forcés par la Commission européenne et le FMI, en échange de prêts accordés pour éponger leur dette publique, ou d'une adhésion à l'Union européenne. Des réformes réalisées pour le plus grand profit des employeurs et des actionnaires, qui n'ont pas vraiment enrayer la hausse du chômage et de la précarité.

UN PEU D'HISTOIRE

« La liberté de penser s'arrête là où commence le Code du travail » déclarait rageusement en 2006 Laurence Parisot, alors présidente du Medef. On ne peut mieux illustrer le fait que ce Code est intimement lié à l'histoire sociale de la France.

Le Code du travail a été institué par la loi du 28 décembre 1910 mettant en forme les « lois ouvrières » votées dans la deuxième moitié du 19^{ème} siècle. Il est la traduction politique des très nombreux mouvements sociaux de l'année 1906, notamment la grève qui a suivi la catastrophe minière de Courrières (Pas-de-Calais), due à la rapacité et l'incurie patronales, qui fit 1099 morts, et à la création, la même année, d'un ministère du Travail et de la Prévoyance sociale. Auparavant, la direction du travail était rattachée ... au ministère du Commerce !

À chaque mouvement social revient le marronnier du « casseur », écran de fumée remarquablement efficace (de la part des politiques et des médias) pour éviter de parler du fond des problèmes. Le projet de Loi Travail [connait une mobilisation inninterrompue depuis le début du mois de mars](#), qui traduit un ras le bol généralisé de la population vis-à-vis des politiques antisociales du gouvernement. Alors oui, des casseurs sévissent dans notre société, en voici à notre sens les principaux :

– n°1, la Finance, le CAC40 et le MEDEF qui font voler en éclat notre société (nos vies valent plus que leurs profits !)

– n°2, le gouvernement qui depuis 4 ans multiplie les lois qui réduisent les droits et protections des salariés (dans la très droite ligne de ses prédécesseurs)

– n°3, les forces du désordre qui en manifestation interviennent avec une violence disproportionnée par rapport aux événements (provocations, insultes, violence gratuite, dispositif multipliant les risques d'affrontement)

– n°4, la presse qui se vautre dans le sensationnalisme et survalorise le moindre feu de poubelle au détriment de la couverture du mouvement ! Alors oui, quelques jeunes têtes brûlées, dans un élan de romantisme rebelle, cherchent aussi l'affrontement mais à qui la faute ? Ce monde conduit à la désespérance et au chaos. Ne vaut-il pas mieux affronter le système avant qu'il ne soit trop tard ? Soyons responsables et entrons en lutte le 31 mars et après.

NE VOIS-TU RIEN VENIR ...

Les agent-e-s des SIP regroupés attendent toujours la fusion des bases ILIAD. Peut-être la direction a-t-elle quelques craintes suite au plantage monumental de la fusion des bases en SIE ? Il y a de quoi se poser des questions quand on voit que certains avis d'impôt pdf sur le portail ne font pas référence au bon nouveau service. Et dire que la campagne IR 2016 commence dans 15 jours ...

QUAND ÇA VEUT PAS !

Une information judiciaire pour « concussion, complicité et recel » vient d'être ouverte contre l'ancien ministre du budget Eric Woerth, au sujet de l'énorme cadeau fiscal qu'il a fait à Bernard Tapie en 2009. On a appris que Woerth lui a accordé une ristourne d'au moins 58 millions d'euros, contre l'avis de l'administration fiscale. C'est moche ! Comme quoi, on ne regrette vraiment pas l'avoir chahuté lorsqu'il était venu inaugurer l'accueil Jules Verne en 2008.

